

DISCOURS DU MAIRE

Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou pour l'année 2009, ainsi que nos projections pour l'année 2010.

D'entrée de jeu et afin de faciliter la compréhension de tous, précisons que les dépenses de l'arrondissement sont de deux ordres. Il y a d'une part, le budget de fonctionnement à partir duquel on assure la prestation des services tels que l'entretien de la voirie et des parcs, le déneigement, les activités de loisirs ou les bibliothèques, pour n'en citer que quelques uns. Puis, il y a le budget d'immobilisation qui est le programme d'investissement à partir duquel sont financés des projets majeurs, tels que la réfection des rues, l'aménagement de parcs ou l'achat de véhicules.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT – Résultats 2009

Notre budget de fonctionnement pour l'année 2009 s'établissait en début d'année à 27 302 200 \$ dont 1 484 200 \$ provenaient d'une taxe locale.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise économique et financière, le comité exécutif de la Ville de Montréal adoptait en mars 2009, un plan de redressement. Nous avons alors, reçu de la Ville une cible de réduction budgétaire de 635 000 \$. Nous avons donc réduit nos dépenses de ce montant, en tentant de minimiser les impacts sur les services aux citoyens.

Au terme de l'exercice financier, après les ajustements de la Ville à certains chapitres de dépenses et après notre contribution au plan de redressement, nous avons terminé l'année 2009, avec un surplus de gestion de 1 576 700 \$. Nous avons atteint ce résultat, grâce à une gestion très rigoureuse de nos dépenses et aussi en raison des chutes de neige plus faibles en 2009.

Ce surplus de gestion 2009 nous a permis de rembourser les déficits des années 2006 et 2008, ainsi qu'une partie du prêt neige qui nous avait été consenti par la Ville. On se souviendra qu'en 2008, en raison des chutes de neige exceptionnelles, la Ville avait consenti un prêt remboursable sur 3 ans aux arrondissements, afin de faire face aux coûts additionnels de déneigement. Enfin, nous avons également constitué une réserve neige d'un peu plus de 218 000 \$ pour faire face à d'éventuels besoins à ce chapitre de dépenses.

BUDGET D'INVESTISSEMENT – Résultats 2009

Au niveau du budget d'immobilisation, une enveloppe de 4 749 000 \$ nous était allouée en début d'exercice. Les dépenses ont été plus élevées en raison des projets réalisés. Parmi les projets les plus importants notons :

- la construction d'un terrain de soccer synthétique au parc Roger-Rousseau et les infrastructures afférentes;
- le début des travaux majeurs de rénovation de la piscine Roger-Rousseau;
- le resurfaçage de la rue D'Allonne, ainsi que des réfections majeures sur les rues Goncourt et de la Malicorne;

DISCOURS DU MAIRE

- le remplacement de jeux de parcs et de mobiliers urbains;
- l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques.

Ces projets ont générés des dépenses 6 290 000 \$.

Par ailleurs en 2009, la Ville nous a octroyé un PTI additionnel de 2 M\$ taxables au bassin pour des travaux de resurfaçage dans le parc d'affaires. Ces travaux sur les rues Bombardier et du Parcours ont cependant été essentiellement réalisés en 2010.

Enfin, je profite de ce rapport sur la situation financière pour déposer la liste des contrats de plus de 2 000 \$ qui ont été octroyés en 2009.

APERÇU DE L'ANNÉE 2010

Passons maintenant aux indications préliminaires sur la situation financière 2010. L'enveloppe qui nous a été allouée par la Ville pour le budget de fonctionnement 2010 est de 25 734 200 \$ pour le volet dépenses et de 1 242 000 \$ pour les revenus. Comme nos prévisions budgétaires étaient plus élevées que la dotation obtenue, nous avons maintenu une taxe locale. Au total, notre budget est sensiblement le même qu'en 2009 soit 27 330 400 \$. Ce qui veut dire que nous devons assumer les coûts d'indexation et les augmentations prévues au chapitre de la rémunération.

Par ailleurs à l'été, la Ville a annoncé une réduction de 1% du budget de toutes les unités d'affaires. Bien que notre marge de manœuvre soit à peu près inexistante, nous maintenons tous nos efforts pour contraindre les dépenses sans affecter les services aux citoyens. À cela s'ajoute en 2010, le remboursement d'un peu plus de 650 000 \$ à la Ville pour le prêt consenti pour les coûts de déneigement 2008.

Nous prévoyons à ce stade-ci terminer l'année en équilibre budgétaire, mais demeurons inquiets sur notre capacité à rembourser le prêt « neige ». Les conditions climatiques et les chutes de neige en fin d'année influenceront certainement nos résultats financiers et notre capacité de remboursement.

Au niveau du budget d'immobilisation pour 2010 notre enveloppe s'établit à 4 702 000 \$. La poursuite des travaux au parc Roger-Rousseau, que ce soit pour la piscine ou les infrastructures, ainsi que les autres projets qui sont en cours devraient nous amener à un dépassement d'environ 1,5 M\$, ce qui laissera moins de disponibilités pour notre enveloppe 2011.

ORIENTATION BUDGÉTAIRES 2011

Cette année encore, il sera très difficile de confectionner le budget. Nous avons reçu à l'été, notre enveloppe budgétaire pour l'année 2011 et celle-ci demeure la même que pour 2010. Il nous faudra donc encore, assumer les coûts reliés aux augmentations de la rémunération, ainsi que les coûts d'indexation des autres familles de dépenses. La Direction de l'arrondissement a déjà commencé à travailler avec chacune des Directions à la préparation

DISCOURS DU MAIRE

du budget en ayant pour objectif de maintenir des services de qualité, malgré ces contraintes financières.

Enfin, notre programme triennal d'immobilisation 2011-2012-2013 est en révision et sera déposé en même temps que le budget de fonctionnement.

EN CONCLUSION

Chaque année, nous gérons les finances publiques de l'arrondissement avec prudence et rigueur en ayant toujours comme objectif premier d'offrir des services de proximité de qualité à la population angevine. Cependant, année après année, les coûts augmentent, alors que la dotation budgétaire reste sensiblement la même. Malgré ce contexte difficile, j'estime que c'est grâce à l'engagement des citoyens, des organismes et de nos employés, que nous pourrons continuer à offrir des services de haut niveau et je profite de ce rapport pour les remercier tous, pour leur contribution à la qualité de vie au sein de l'arrondissement d'Anjou.